



**Rentrée 2023 - Option AUDIOVISUELLE
CINEMA D'ANIMATION**

Découvrir le cinéma d'animation par son histoire et ses différentes formes.
Réaliser un film d'animation, du scénario à la production finale.

L'élève :

- Elabore le scénario/adaptation par groupe (un thème/un groupe)
- Elaboration d'un plan de tournage sommaire. A ce stade, on incorpore la notion de montage du film : le tournage n'est pas forcément dans la même linéarité que le film.
- Tournage des films : élaboration des décors, des personnages, et tournage du film sur le plateau
 - Montage du film et initiation aux programmes de montage studio 15 et photopro 10

- La classe :

- L'option est comprise dans l'emploi du temps de la classe
 - La classe est composée de 30 élèves
 - -La classe est composée à parité garçon/fille
- Toutes les écoles du canton sont représentées, publiques comme privées (les écoles du privé représentant une école)
- **En cas de demandes trop nombreuses, un tirage au sort sera réalisé sur la base des critères précédents**
- **La demande d'intégration à cette classe est prioritaire sur tout autre demande (par exemple : regroupement dans la classe avec un autre camarade)**

La candidature à l'option AUDIOVISUELLE sera à confirmer au moment de l'inscription mi-juin 2023.

Fiche de candidature à envoyer par courrier électronique à l'adresse :

scolarite.0291101p@ac-rennes.fr

Je soussigné(e) _____ responsable légal de l'élève _____,

scolarisé en classe de _____ au sein de l'école _____,

souhaite être candidat à l'option AUDIOVISUELLE.

Astuce : faites un copier/coller du coupon réponse directement dans un courrier électronique puis complétez-le pour candidater à l'option.

Précisez, SVP, un (des) moyen (s) de vous contacter :

Téléphone :

Courriel :